

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110(Contenu:1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Cinnamaldehyde, Eugenol, Isoeugenol)

Autre identifiant: Aucun

Identificateur unique de formule (UFI): 6Q4F-P0R2-1007-8WAH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages du produit: Parfums

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Candle Shack B.V.

Adresse de l'entreprise: The Base B
Evert van de Beekstraat 1-104
Unit 122
Schiphol
1118 CL
Netherlands

Contact: Regulatory Affairs

Adresse e-mail: regulatory@candle-shack.com

Téléphone de l'entreprise: +31 85 888 1003

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence: +31 85 888 1003

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Classe et catégorie de danger: Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
H315, Provoque une irritation cutanée.
H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
H411, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information complémentaire: EUH208, Contient 1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one, 2-Methylundecanal, Coumarin, [1.alpha.(E),2.beta.]-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, [3R-(3α,3aβ,6a,7β,8aα)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulene, alpha-Methylcinnamaldehyde, alpha-Pinene, beta-Caryophyllene. Peut produire une réaction allergique.

Conseil de prudence P264, Se laver mains et peau affectée soigneusement après manipulation.
P305/351/338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337/313, Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P261, Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273, Éviter le rejet dans l'environnement.
P272, Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333/313, En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362, Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391, Recueillir le produit répandu.
P501, Éliminer le contenu/réceptacle dans: site d'élimination approuvé.
P102, Tenir hors de portée des enfants.

Pictogrammes



Identificateur unique de formule (UFI): 6Q4F-P0R2-1007-8WAH

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Éléments d'étiquetage CLP pour les sensibilisants cutanés::

Concentration (%) en Hydrocarbure ::

Sensibilisants déclarés sur une étiquette de danger SGH de Grande-Bretagne:

Ne présente pas d'effets de perturbation endocrinienne pour la santé humaine ou l'environnement

La substance ne respecte pas les critères PBT ou vPvB du Règlement (CE) n°17 1207/2006, Annexe XIII

La substance ne répond pas aux critères de perturbateur endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100 3 ou au règlement (UE) 2018/605 4.

1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one, 2-Methylundecanal, Coumarin, [1.alpha.(E),2.beta.]-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, [3R-(3α,3αβ,6α,7β,8αα)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulene, alpha-Methylcinnamaldehyde, alpha-Pinene, beta-Caryophyllene

0.0000%

1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one, 2-Methylundecanal, Coumarin, [1.alpha.(E),2.beta.]-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, [3R-(3α,3αβ,6α,7β,8αα)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulene, alpha-Methylcinnamaldehyde, alpha-Pinene, beta-Caryophyllene

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contenu:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Eugenol	97-53-0	202-589-1		10-<20%	Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1B;H317-H319,-	oral: ATE = 2500 mg/kg bw
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9		5-<10%	Acute Tox. 4-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H302-H410,-	M = 1-oral: ATE = 1160 mg/kg bw
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone	54464-57-2	915-730-3		5-<10%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Chronic 1; H317-H315-H410,-	M = 1
Cinnamaldehyde	104-55-2	203-213-9		1-<5%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1A-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2;H317-H312-H315-H319-H410,-	M = 1-dermal: ATE = 1260 mg/kg bw-oral: ATE = 2220 mg/kg bw
alpha-Methylcinnamaldehyde	101-39-3	202-938-8		1-<5%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 3;H317-H410,-	M = 1-oral: ATE = 2050 mg/kg bw

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110
Version: 2

Isoeugenol	97-54-1	202-590-7		1-<5%	Acute Tox. 4-Acute Tox. 4-Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1A-STOT SE 3;H317-H302-H312-H315-H319-H332-H335,-	inhalation: ATE = 1.5 mg/l (dusts or mists)-dermal: ATE = 1912 mg/kg bw-oral: ATE = 542 mg/kg bw
Phenethyl alcohol	60-12-8	200-456-2		1-<5%	Acute Tox. 4-Eye Irrit. 2;H302-H319,-	dermal: ATE = 2500 mg/kg bw-oral: ATE = 1610 mg/kg bw
beta-Caryophyllene	87-44-5	201-746-1		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1;H317-H304,-	
[3R-(3α,3aβ,6a,7β,8α)]-octahydro-6-methoxy-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulene	67874-81-1	267-510-5		0.1-<1%	Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1;H317-H410,-	M = 1
2-Methylundecanal	110-41-8	203-765-0		0.1-<1%	Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 2; H317-H315-H410,-	M = 1
Coumarin	91-64-5	202-086-7		0.1-<1%	Acute Tox. 4-Skin Sens. 1B;H317-H302,-	oral: ATE = 500 mg/kg bw
alpha-Pinene	80-56-8	201-291-9		0.1-<1%	Flam. Liq. 3-Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1B-Asp. Tox 1-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H226-H317-H302-H304-H315-H410,-	M = 1-oral: ATE = 500 mg/kg bw
1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one	23696-85-7	245-833-2		<0.1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1A-Aquatic Chronic 2; H317-H315-H332-H411,-	inhalation: ATE = 2.93 mg/l (dusts or mists)
[1.alpha.(E),2.beta.]-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	71048-82-3	275-156-8		<0.1%	Acute Tox. 4-Skin Irrit. 2-Skin Sens. 1A-Aquatic Acute 1-Aquatic Chronic 1; H317-H302-H315-H410,-	M = 1-oral: ATE = 1400 mg/kg bw

Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008	Conc. spécifique Limites spécifiques, facteurs M et ETA.
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9		5-<10%	-;-,-	

Substances qui sont des perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, supérieur à 0,1%:

Non applicable

Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:

Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.

Exposition des yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Exposition de la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110**Version:** 2**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à distance de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer. Porter un équipement de protection individuelle si nécessaire. Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle. Utiliser dans des espaces correctement ventilés. Interdiction de boire, de manger ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfums: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition sur le lieu de travail:

Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	LEP R.U., valeur à long terme, mgm3	5.1 mg/m ³
			LEP R.U., valeur à court terme, mgm3	102 mg/m ³
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m3)	2.6

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection des yeux / de la peau**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

Protection respiratoire

Garantir une ventilation adéquate et continue afin d'éviter la formation excessive de vapeur et d'assurer le respect des limites d'exposition sur le lieu de travail. Si nécessaire, et en fonction des caractéristiques et des volumes d'utilisation, les contrôles techniques suivants peuvent être requis comme mesures de protection supplémentaires : a) Isoler les salles de mélange et les autres espaces où ce matériau est utilisé ou manipulé à découvert. Maintenir ces espaces à une pression inférieure à celle du reste de l'usine. b) Porter un équipement de protection individuelle - un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser une ventilation par aspiration locale autour des réservoirs ouverts et des autres sources ouvertes entraînant une exposition potentielle afin d'éviter une inhalation excessive, y compris les espaces où le matériau est pesé ou mesuré à découvert. De plus, utiliser une ventilation par dilution générale dans l'espace de travail afin de supprimer ou de réduire l'éventuelle exposition du personnel. d) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique/Couleur:	Non déterminé
Odeur:	Non déterminé
Seuil Olfactif:	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé
Point d'éclair;	≥ 94 °C
Température d'auto-allumage:	Non déterminé
Température de décomposition:	Sans objet
pH:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Solubilité;	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé
Pression de vapeur;	Non déterminé
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur relative:	Non déterminé
Caractéristiques des particules:	Non déterminé

9.2. Autres informations Aucune disponibilité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur extrême.

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non attendu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Toxicité Aiguë: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale >5000

Toxicité aiguë par voie cutanée >5000

Toxicité aiguë par inhalation Non disponible.

Corrosion/irritation cutanée: Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2

Lésion oculaire grave/irritation oculaire: Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Mutagénicité sur les cellules germinales: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT-exposition unique: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT-exposition répétée: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110
Version: 2

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	1160			
Cinnamaldehyde	104-55-2	203-213-9	2220	1260		
Isoeugenol	97-54-1	202-590-7	542	1912	1.5	Dust/mist mg/l
Phenethyl alcohol	60-12-8	200-456-2	1610	2500		

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité Non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne Non applicable

12.7. Autres effets néfastes Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe (s) de danger pour le transport	Sous-risque:	14.4. Groupe d'emballage
--	---	--	--	--------------	--------------------------

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110

Version: 2

Règlement type de l'ONU	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Benzyl benzoate)	9	-	III
IMDG	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Benzyl benzoate) MARINE POLLUTANT	9	-	III
ADR,RID,ADN	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Benzyl benzoate)	9	-	III
ICAO TI	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone, Benzyl benzoate)	9	-	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Cette matière est classée comme une substance dangereuse pour l'environnement en vertu du règlement type de l'ONU. Ceci est classé comme un polluant marin selon le code IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun supplément

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun supplément

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations»

Limite de concentration en %: SCI 2=92.94% EDI 2=57.77% SS 1(CLP)=2.75% EH C2=36.37% EH C3=3.62%

Total valeurs fractionnaires: SCI 2=1.08 EDI 2=1.73 SS 1(CLP)=36.30 EH C2=2.75 EH C3=27.64

Légende des révisions:

Classification du Règlement (CE) n°1272/2008

Endocrine Disruptor Ingredient Details

Endocrine Disruptor Ingredient Details Banded

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110
Version: 2

Hazardous Ingredients disclosed in a CLP Safety Data Sheet with banded concentrations
Information sur les ingrédients dangereux du mélange
Information sur les ingrédients dangereux du mélange
Information sur les ingrédients dangereux du mélange
Ingredients with a PBT or vPvB disclosed on a CLP Safety Data Sheet Banded
Ingredients with an Occupational Exposure Limit disclosed on a CLP Safety Data Sheet Banded values
Limite de concentration en %
SECTION 3: Composition/informations sur les composants
Total valeurs fractionnaires

Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox 1	Danger par aspiration, catégorie de danger 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie de danger 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Produit: Huile parfumée à la cannelle, à l'encens et au bois de cèdre FRAG5110
Version: 2

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver mains et peau affectée soigneusement après manipulation.
P270	Interdiction de manger, de boire ou de fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301/312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303/361/353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P331	NE PAS faire vomir.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370/378	En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Foam, Produit chimique sec, Le dioxyde de carbone.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403/235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans: site d'élimination approuvé.
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Irritation des voies respiratoires
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à notre connaissance véridiques et exactes, cependant toutes les données, instructions, recommandations et/ou suggestions ne sont pas garanties.